

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DE L'URUNDI  
TERRITOIRE D'USUMBURA

N° 852 /Just.-

Objet:  
Camion Chevrolet 3 T.  
05929.-

Usumbura, le 4 Août 1943.-

760/2

14-8-43

RUHENERI



22555

Monsieur l'Administrateur Territorial,

En suite à votre lettre n°454/Q. du 26 Juin 1943, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Société Constant et Cie d'Usumbura a acheté à la firme COCLET de Bukavu par contrat du 9-2-43,- 5 camions remis en ordre de marche avec des pièces des années 1939 et 1940; à l'heure actuelle la Société précitée n'a pris livraison que de 2 camions Chevrolet et 1 camion Studebaker et a remis à la firme PASCHAELE, Arthur, un de ces deux camions Chevrolet, le 05929, pour desservir tous ses transports; ce camion ne sera transféré au nom de A. PASCHAELE que lors du complet paiement de son compte-débiteur à la Société Constant et Cie.-

Monsieur Constantacopoulos prétend que l'année de ce camion Chevrolet ne peut être déterminée sûrement étant donné que ce véhicule a été remis en état avec des pièces de différentes années et qu'il provient de la liquidation de la firme COCLET, ex-transporteur officiel de la M.G.L.; cette liquidation aurait été autorisée par le Gouvernement provincial de Costermansville et la vente des camions, remis en état à l'aide de vieux hors d'usage, permise.-

En résumé le camion Chevrolet 0.5929 appartient encore à la Société Constant et Cie qui l'a mis en consignation avec option d'achat chez A. PASCHAELE.-

L'Administrateur Territorial,  
G. DEVAUX,

G. DEVAUX

A Monsieur l'Administrateur Territorial

de et à

R U H E N G E R I.-